## Annexe 5 : Formulaire de demande de versement de la participation financière

## DISPOSITIF DE SOUTIEN AUX TRAVAUX DE RAVALEMENT DE FAÇADES

## Demande de versement de la participation financière

Référence du dossier (précisée dans l'accusé de réception de la demande) :
Je soussigné(e), demande le versement de la participation financière aux travaux de ravalement de façades référencée sous le numéro ci-dessus.
Je joins à ma présente demande les pièces suivantes :
☐ la (les) facture(s) des travaux visés lors de la demande initiale
☐ l'attestation de non-contestation de la conformité des travaux
☐ un RIB
des photos de la réalisation
Je restitue le panneau d'affichage des collectivités à la Communauté d'agglomération Bourges plus, Service Cœurs de Ville : Bourges Plus, 23 – 31 Boulevard du Maréchal Foch, 18000 Bourges.
AleSignature

## Rappel:

La demande de paiement doit être effectuée au maximum trois mois après réception de l'attestation de noncontestation de la conformité des travaux, établie par la Direction Habitat et Urbanisme Durables à la demande du titulaire de l'autorisation d'urbanisme. A défaut du respect de ce délai de 3 mois maximum, la subvention ne pourra être versée.

La participation financière pourra être recalculée en cas de factures dont les montants sont inférieurs à ceux des devis initiaux. Le montant de la subvention versée ne pourra dépasser celui notifié au bénéficiaire lors de la validation de sa demande.